



***LIVRET
D'ACCUEIL
ESAT DE
GAMMAREIX***

ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS

6, avenue Paul Painlevé 24112 BERGERAC

Tél : 05.53.74.49.49. Fax : 05.53.61.74.62.

Email : siege@pb24.fr

Site : www.papillons-blancs24.com

SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	5
1. PRÉAMBULE.....	5
Un peu d'histoire... ..	5
Qui sont les responsables des Papillons Blancs ?	5
Un Esat, c'est quoi ?	5
2. OU SE TROUVE L'ÉTABLISSEMENT ?	6
3. COMMENT SE REPÉRER A GAMMAREIX ?	7
4. QUELLE EST L'ORGANISATION DE L'ESAT DE GAMMAREIX ?	8
II. LES SERVICES PROPOSÉS À L'ESAT DE GAMMAREIX	9
1. LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES : LE TRAVAIL	9
2. LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN MÉDICO-SOCIAL.....	11
L'éducation physique et sportive (EPS)	11
Le plan prévisionnel de formation.....	11
Le groupe pédagogie de la participation	11
Les loisirs et l'ouverture sur l'extérieur	12
L'équipe médico-psycho-sociale	12
3. VOTRE ADMISSION	12
4. VOTRE PROJET PERSONNALISÉ.....	13
5. VOTRE SORTIE	13
III. VOS CONDITIONS DE TRAVAIL.....	14
1. LES HORAIRES DE TRAVAIL	14
2. LES VÊTEMENTS DE TRAVAIL	14
3. LE REPAS DE MIDI	14
4. LES TRANSPORTS.....	14
5. VOTRE « SALAIRE » (RÉMUNÉRATION GARANTIE).....	15
6. VOS CONGÉS ET VOS ABSENCES	15
IV. VOS DROITS ET OBLIGATIONS	16
1. LA MESURE DE PROTECTION	16
2. LA CONFIDENTIALITÉ	16
Traitement informatique des données.....	16
Dossier médical	16
3. LA CONSULTATION DE VOTRE DOSSIER	16
4. VOTRE DROIT D'EXPRESSION	17
5. VOTRE PARTICIPATION À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT	17
6. COMMENT FAIRE EN CAS DE PROBLÈME ?	17
Réclamation et contestation	17
Maltraitance	18
7. VOS OBLIGATIONS	18
V. LES ASSURANCES.....	19

BIENVENUE À L'ESAT DE GAMMAREIX !

Ce Livret d'Accueil est fait pour vous aider à découvrir l'établissement.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. PRÉAMBULE

Un peu d'histoire...

L'Esat de Gammareix a ouvert ses portes en 1979.
Il fait partie des établissements gérés par l'association LES PAPILLONS BLANCS.
Cette association a été créée en **1967**, par des parents d'enfants ayant un handicap mental.

Qui sont les responsables des Papillons Blancs ?

Le président de l'association est **M. Jean-Paul REY**
Le directeur général est **M. Francis PAPATANASIOS**.
Leurs bureaux sont situés au « siège » de l'association : 6, avenue Paul Painlevé à **Bergerac** 24100.
Vous pouvez les contacter au **05.53.74.49.49**.



Un Esat, c'est quoi ?

Esat veut dire établissement et service d'aide par le travail



Un Esat est un établissement médico-social qui accueille des personnes en situation de handicap qui ne peuvent travailler en milieu ordinaire.

L'Esat leur permet, à un moment donné de leur vie, d'**acquérir des connaissances** et de **développer des COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES pour exercer un métier**.

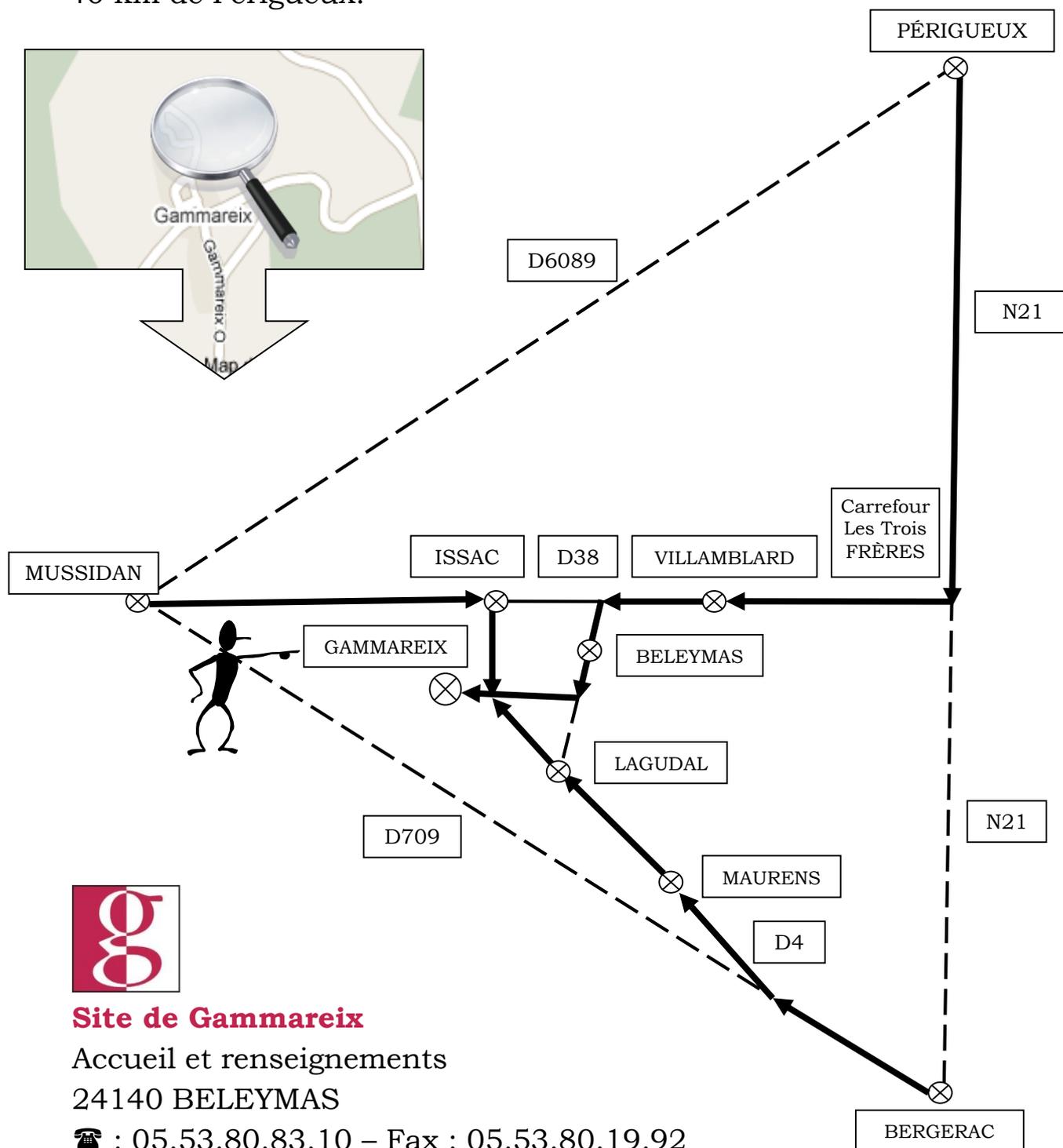
En même temps, l'Esat apporte divers SOUTIENS : socio-éducatifs, psychiatriques, psychologiques, médicaux...

Les soutiens ont plusieurs objectifs : le développement de l'autonomie personnelle, l'intégration sociale et professionnelle, la prise de soin et la santé.

À ce jour, l'agrément de l'Esat est de 73 ETP (équivalent temps plein), ce qui représente l'accueil de **80** ouvriers qui travaillent à temps complet ou à temps partiel.

2. OU SE TROUVE L'ÉTABLISSEMENT ?

L'Esat de Gammareix est situé en pleine campagne, dans le Périgord Pourpre, sur la commune de Beleymas : à une vingtaine de kilomètres de Bergerac, à 7 km de Villamblard et à environ 40 km de Périgueux.



Site de Gammareix

Accueil et renseignements

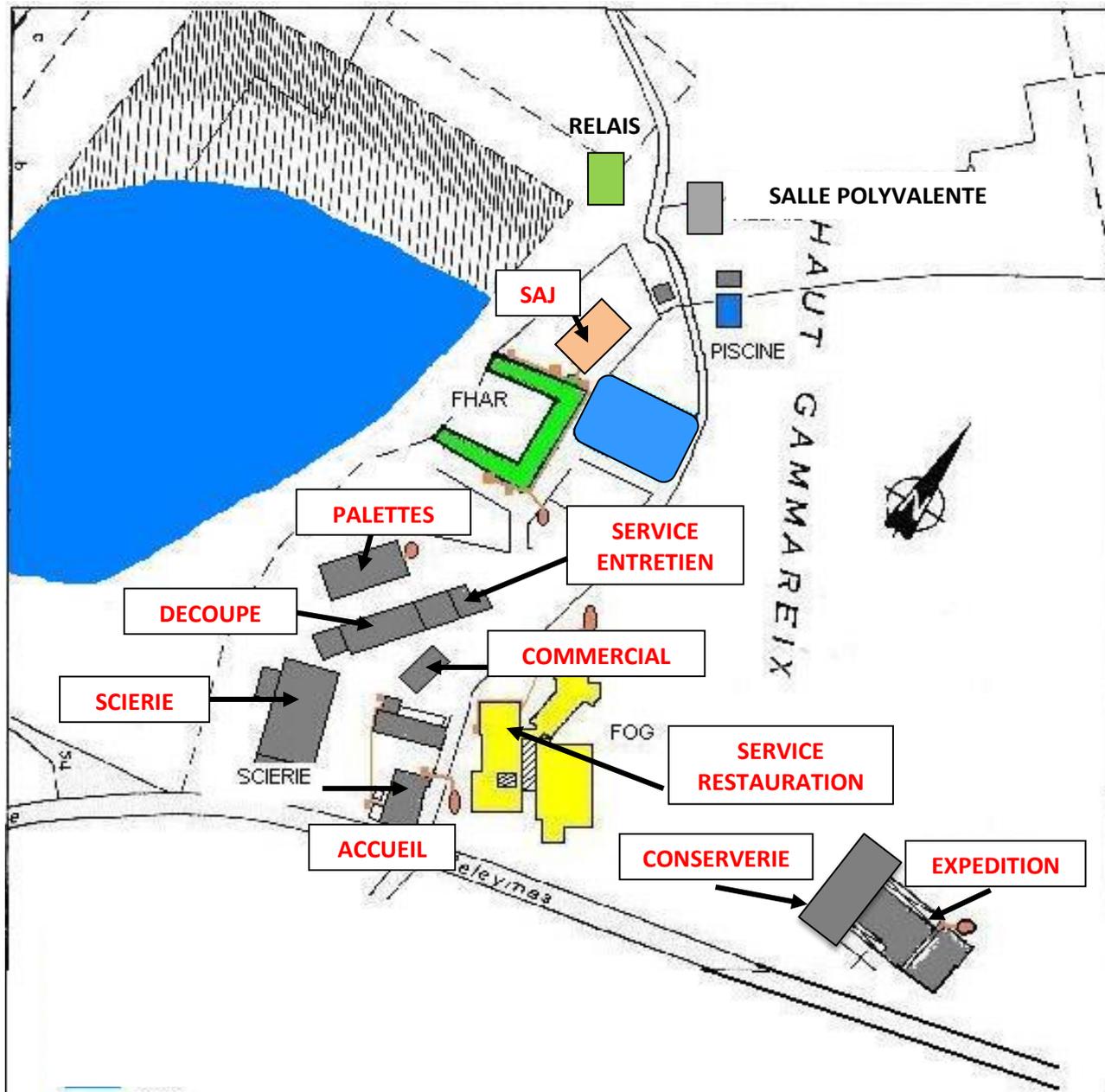
24140 BELEYMAS

☎ : 05.53.80.83.10 – Fax : 05.53.80.19.92

Email : esatgammareix@pb24.fr

Coordonnées GPS : 44.980763, 0.470746

3. COMMENT SE REPÉRER A GAMMAREIX ?



Esat + ateliers



SAJ (section d'accueil de jour)



Fchar (foyer d'hébergement)



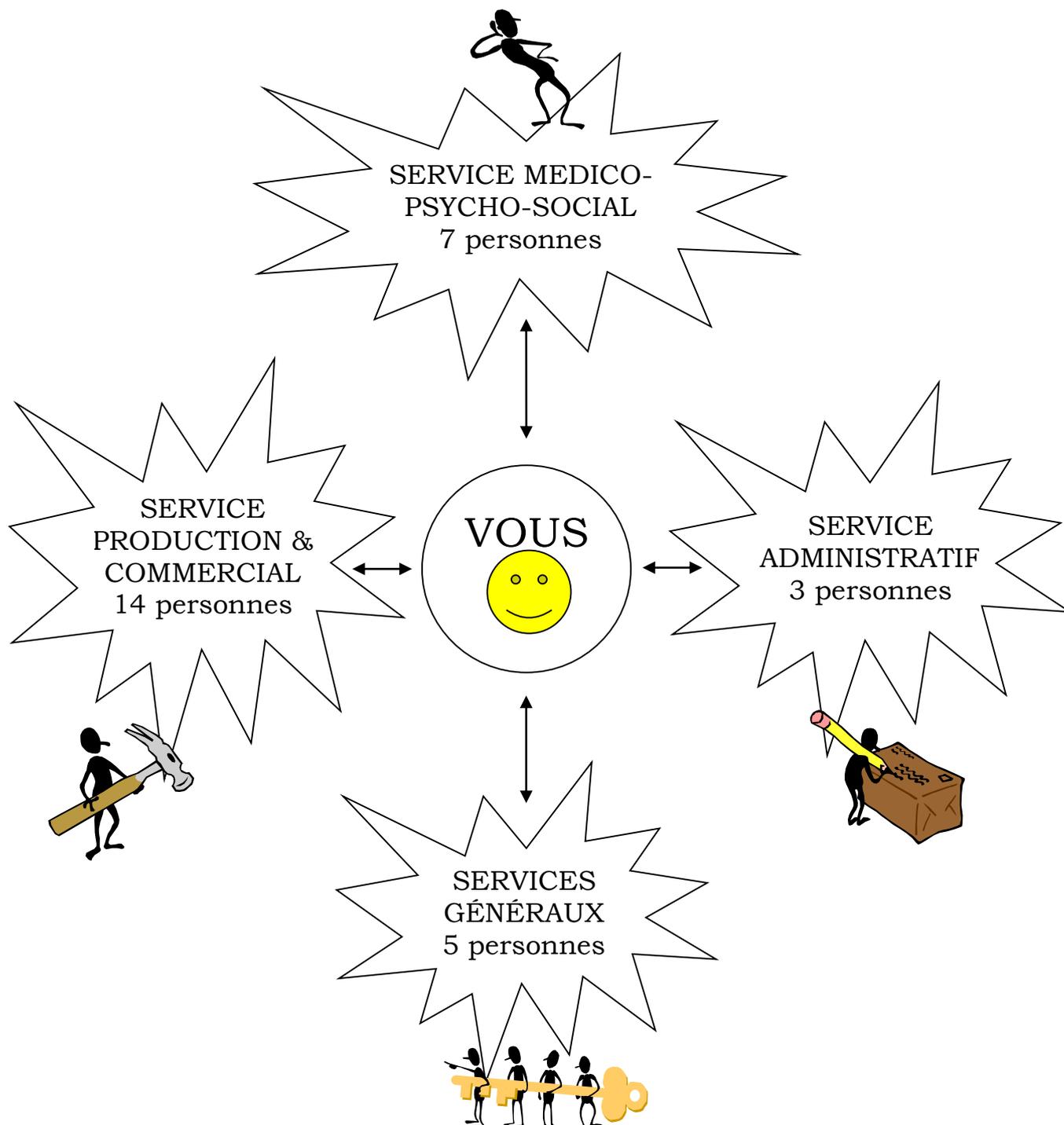
FOG (foyer occupationnel)

4. QUELLE EST L'ORGANISATION DE L'ESAT DE GAMMAREIX ?

Le **directeur** de l'Esat est **M. Joël Vielle**. Son bureau se trouve à l'accueil, sur le site de Gammareix.

À l'Esat,

Une équipe de professionnels est à votre écoute : 29 salariés sont là pour vous accompagner dans votre projet.



II. LES SERVICES PROPOSÉS À L'ESAT DE GAMMAREIX

La valeur première de l'Esat est de favoriser l'épanouissement de la personne en situation de handicap par le biais de la fonction « TRAVAIL ». Les SOUTIENS contribuent à donner du sens à l'activité professionnelle.

**L'Esat vous propose des activités
PROFESSIONNELLES et des activités de SOUTIEN.**

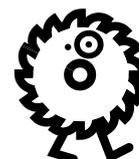
1. LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES : LE TRAVAIL

Les activités professionnelles qui existent à l'Esat de Gammareix sont diversifiées.

La filière BOIS comporte 3 ATELIERS :



La Scierie **17** ouvriers 2 encadrants



La Découpe **9** ouvriers 1 encadrant



Les Palettes **17** ouvriers 2 encadrants



Les produits fabriqués sont vendus à une clientèle variée :
professionnels et particuliers.

La filière AGRO-ALIMENTAIRE comporte 2 ATELIERS :

Le « **Domaine de Gammareix** »



La Conserverie **12** ouvriers 2 encadrants
(Fabrication)



L'Expédition **17** ouvriers 2 encadrants



Un service commercial est relié à ces deux ateliers. Les produits du « **Domaine de Gammareix** » sont vendus en France et à l'étranger.

Les autres SERVICES

Le Service Restauration et Entretien des locaux



6 ouvriers 2 encadrants



Le service maintenance - entretien des bâtiments et espaces verts



1 ouvrier 1 encadrant



Ces 2 services participent à la qualité de votre vie quotidienne à l'Esat

INFORMATION : Dans le cadre de votre **PROJET PERSONNALISE**, vous pouvez demander à faire des stages dans d'autres ateliers : à Gammareix ou à l'Esat de Bergerac. Des détachements dans des entreprises ordinaires sont également possibles. Il existe au sein de l'association le SIPB (service d'insertion des Papillons Blancs) qui

travaille en étroite collaboration avec l'Esat pour des demandes de stage en milieu ordinaire. Il existe une procédure 04-16 qui explique le déroulement de la mise en place des stages.

2. LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN MÉDICO-SOCIAL

Pour vous aider dans le **développement de votre autonomie personnelle** et pour vous accompagner dans votre **intégration sociale et professionnelle**, l'Esat met à votre disposition de nombreux **SOUTIENS** :

- ❖ **L'éducation physique et sportive**
- ❖ **Le plan prévisionnel de formation (PPF)**
- ❖ **Le groupe pédagogie de la participation**
- ❖ **Les loisirs et l'ouverture sur l'extérieur**



L'éducation physique et sportive (EPS)

Ce soutien est basé sur le volontariat et conditionné par l'obtention d'un certificat médical de non contre-indication. L'EPS est animée par un professeur d'éducation physique et sportive. Différentes activités physiques et sportives adaptées (Apsa) vous sont proposées, en fonction de vos capacités et besoins, en lien avec votre projet personnalisé. Les Apsa constituent un facteur important de bien-être, de plaisir, de santé, d'épanouissement individuel et collectif. Elles peuvent aussi vous aider dans la vie quotidienne.



Le plan prévisionnel de formation

Chaque année, plusieurs formations vous seront présentées.



Certaines sont reliées au travail et peuvent être **OBLIGATOIRES**. D'autres sont choisies par **VOUS**, sur votre temps de travail ou sur vos temps libres, à l'Esat ou à Bergerac.

Le groupe pédagogie de la participation

Il s'agit pour nous de favoriser l'émergence du pouvoir d'agir et de se mettre en action pour l'utilisateur. Nous concentrons nos efforts sur l'identification des potentialités de chacun pour construire un échange équitable dans l'organisation de débats avec l'utilisateur. Malgré cela, nous savons que le chemin reste long pour que les ouvriers puissent agir sur leur environnement. En confiant à

l'usager cette place d'acteur du changement, cela permet dans notre approche d'intervenants, d'être des accompagnateurs, non seulement de projets individuels, mais aussi faire entrer l'usager dans le développement d'une participation effective, concrète, précise et mesurable.

Les loisirs et l'ouverture sur l'extérieur

Chaque année, l'Esat organise 3 grands événements :

- * un **voyage** de 3 jours, en juin,
- * un **repas de Noël**.
- * un **repas champêtre**, en juillet (le dernier jour de travail)



L'équipe médico-psycho-sociale

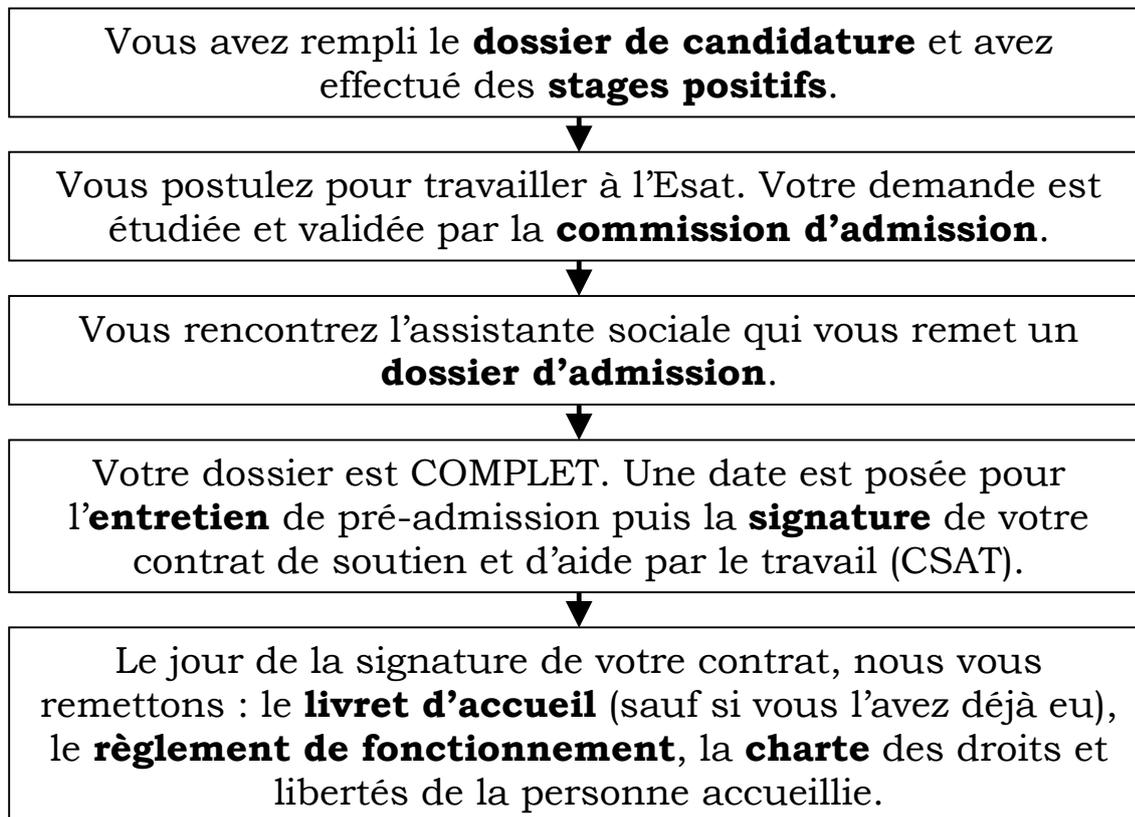
Une équipe MEDICO-PSYCHO-SOCIALE est là pour vous apporter d'autres formes de SOUTIEN. Voici sa composition :

Le directeur	Joël VIELLE
Le responsable pédagogique	Cyril MEZIER
Le médecin psychiatre	Pascal POUMET
La psychologue	Florence WORBE
L'assistante sociale	Isabelle BORDINI
L'infirmière	Béatrice CHAUVEAU

Vous pouvez rencontrer les différents soutiens (psychiatre, psychologue, infirmière, assistante sociale) en prenant un rendez-vous auprès du ou des moniteurs d'ateliers.

3. VOTRE ADMISSION

Pour entrer en Esat, vous devez avoir une NOTIFICATION délivrée par la MDPH (maison départemental des personnes handicapées). La procédure suivante a été définie, elle est référencée comme procédure dans la gestion documentaire sous la référence 03-01.



Un avenant au CSAT est signé tous les ans, c'est un document contractuel.

4. VOTRE PROJET PERSONNALISE

Pour vous accompagner au mieux en fonction de vos attentes, nous allons construire ensemble votre projet personnalisé : avec vous et, le cas échéant, votre représentant légal, votre famille.

5. VOTRE SORTIE

Diverses raisons vous conduiront un jour à quitter l'Esat. Nous en parlerons alors ensemble et nous réglerons les formalités nécessaires en fonction de votre projet (mutation, réorientation, etc.). Il existe une procédure 06-01 qui explique le déroulement des différents types de sorties.

III. VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

1. LES HORAIRES DE TRAVAIL



LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : 9H / 12H30 - 13H15 / 17H
MERCREDI : 9H / 12H30 - 13H15 / **16H**

2. LES VÊTEMENTS DE TRAVAIL



L'Esat vous fournit une tenue adaptée à votre activité.
Il est **OBLIGATOIRE** de porter cette tenue. Elle est différente en fonction des ateliers ou vous travaillez :

Filière bois (scierie, découpe, palettes) : bleus de travail, chaussures de sécurité, casque ou bouchons anti bruits, gants

Filière agro-alimentaire :

Conserverie : tabliers, blouse, pantalons, charlotte, masque et bottes. Pour la découpe de la viande, utilisation d'un gant émaillé et pour le salage des confits de gants en latex.

Expédition : blouse et chaussures de sécurité

3. LE REPAS DE MIDI

Horaires : 12H30 à 13H15.



Il est demandé à tous de respecter les règles internes du service RESTAURATION qui se trouvent à l'entrée du réfectoire et précisées aussi dans le règlement de fonctionnement de l'Esat. Le repas du midi est OBLIGATOIRE.

4. LES TRANSPORTS

2 circuits de bus assurent les transports avec des correspondances pour le secteur de La Force et Lalinde au départ du foyer La Brunetière.



Une participation financière est demandée tous les mois pour les repas et pour les transports.

5. VOTRE « SALAIRE » (RÉMUNÉRATION GARANTIE)



- Vous recevrez votre « salaire » dès le mois qui suit la signature de votre **contrat de soutien et d'aide par le travail**. Votre « salaire » est composé d'une somme versée par l'Esat et d'une somme versée par l'État (aide au poste).
- Chaque mois seront déduits de votre « salaire » : les charges sociales, les repas de midi, et éventuellement, les frais de transport et de mutuelle.
- Votre « salaire » est directement versé sur votre compte bancaire.

Votre rémunération est fonction de votre temps de travail : si vous travaillez à temps partiel, vous gagnez moins.

6. VOS CONGÉS ET VOS ABSENCES



Un CALENDRIER DES CONGES est établi à l'année. Il vous est remis et/ou est transmis à votre représentant légal.

ABSENCES : Merci de vous reporter à la page 5 du règlement de fonctionnement pour découvrir toutes ces informations.

IV. VOS DROITS ET OBLIGATIONS

1. LA MESURE DE PROTECTION



Si vous avez besoin d'une mesure de protection, l'assistante sociale se tient à votre disposition et/ou à celle de votre famille pour vous donner les informations nécessaires.

2. LA CONFIDENTIALITÉ

L'ensemble des professionnels est tenu de respecter la confidentialité des informations qu'elle détient ou connaît de vous. Ils ne doivent pas parler de vous au vu et au su de tous. Les salariés avec lesquels vous échangez peuvent partager avec leurs collègues, si cela a un intérêt pour votre accompagnement. En cas de danger pour votre personne, votre accord n'est pas requis.



Traitement informatique des données

Conformément aux obligations réglementaires, l'Esat **se doit de recueillir et d'organiser**, sur dossier informatique ou sur dossier papier, **des informations** personnelles vous concernant. **Cette pratique est indispensable et indissociable d'un accompagnement de qualité.** Un logiciel de gestion informatisée du dossier de l'utilisateur est en place, il s'appelle IMAGO-DU.

Dossier médical

Les données médicales vous concernant sont transmises au médecin et/ou à l'infirmière, responsable de l'information médicale dans l'établissement. Elles sont protégées par le secret médical.

3. LA CONSULTATION DE VOTRE DOSSIER

Vous avez le droit d'accéder à votre dossier. Les modalités sont décrites dans le règlement de fonctionnement en page 12.

Il est protégé : personne n'a le droit de le lire sans votre accord. Il respecte votre dignité et votre intimité.



4. VOTRE DROIT D'EXPRESSION

Nous nous efforçons de vous accueillir et de vous accompagner dans les meilleures conditions. Vous avez le droit de vous exprimer librement, dans le respect de chacun.

Vos remarques sont importantes pour nous faire avancer, ensemble.

Nous vous proposons :

- Des **entretiens individuels** (à votre demande) avec les différents membres de l'équipe médico-psychosociale,
- Des **réunions pour la préparation de votre projet personnalisé**
- La possibilité d'exprimer **vos demandes** directes (formations, stages et soutiens).
- Le **conseil de la vie sociale** (vous élisez vos représentants tous les 3 ans).
- Le **groupe pédagogie de la participation** (page 11)



5. VOTRE PARTICIPATION À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

À l'Esat de Gammareix, vous serez souvent amené à participer à la vie de l'établissement :

- par le biais de **groupes de travail**
- par le biais d'**enquêtes de satisfaction**
- par le biais du **CVS** (conseil de la vie sociale) : les ouvriers posent des questions, donnent leur avis et peuvent faire des propositions au sujet du fonctionnement de l'Esat.



6. COMMENT FAIRE EN CAS DE PROBLÈME ?

Vous pouvez demander à être aidé(e) dans votre démarche.



Réclamation et contestation

En cas de difficulté ou de désaccord grave, la direction vous recevra pour parler avec vous. Une fiche de dysfonctionnement (formulaire 02-05) est disponible à l'accueil de l'Esat, vous pouvez soit la remplir seul ou vous faire aider.

Si aucun accord n'est possible,

Vous pourrez appeler une « **personne qualifiée** », à l'ARS (agence régionale de santé), Bat H Cité Administrative 18 rue 26^{ème} régiment d'infanterie, CS 50253, 24052 PÉRIGUEUX CEDEX 9

☎ 05.53.03.10.50

La personne qualifiée est là pour vous aider et vous orienter en cas de désaccord avec l'établissement.



Maltraitance

Si vous êtes victime ou si vous êtes au courant d'un acte de **MALTRAITANCE** : **contactez au plus vite le responsable pédagogique et/ou le directeur.**



Il faudra remplir une **fiche de signalement d'un dysfonctionnement** (disponible à l'accueil).

Qui peut être AUTEUR d'une MALTRAITANCE ? TOUT LE MONDE
Qui peut être VICTIME d'une MALTRAITANCE ? TOUT LE MONDE

Dans les cas très graves, d'autres numéros peuvent vous être utiles :



- Juge des tutelles ou procureur de la République
*Tribunal de grande instance – Place du palais BP 207
24112 BERGERAC Cedex – ☎ 05.53.74.40.00*
- Numéro national d'écoute maltraitance (pour personnes adultes handicapées) : ☎ 3977
- Alma (allo maltraitance) Dordogne : ☎ 05.53.53.39.77
- Institut national d'aide aux victimes et de médiation :
☎ 08 842 846 37

7. VOS OBLIGATIONS

❖ **VOUS RESPECTER, RESPECTER LES AUTRES**

❖ **RESPECTER LE RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT**

❖ **RESPECTER LES CONSIGNES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ**



V. LES ASSURANCES

L'Esat est assuré pour différents risques (incendie, bris de machines...) et dispose aussi d'une assurance responsabilité civile (dommages corporels, matériels...) auprès de la compagnie :

GMF
140, rue Anatole France
92597 LEVALLOIS PERRET CEDEX

Vous ou votre représentant légal devez fournir chaque année à l'établissement une attestation d'assurance « responsabilité civile ». Elle sert au cas où vous abimeriez quelque chose, ou si vous blessiez quelqu'un.

**LES OUVRIERS ET
L'ENSEMBLE DES SALARIES
DE L'ESAT DE GAMMAREIX
VOUS SOUHAITENT UN
EXCELLENT ACCUEIL**

